



COMMUNIQUE DE PRESSE

La CPDP Grand Paris appelle les collectivités d'Ile-de-France à déposer leurs avis

Paris, le 30 Novembre 2010 - La Commission particulière du débat public « Réseau de Transport Public du Grand Paris » invite les collectivités d'Ile-de-France à faire connaître leurs avis sur le projet de Grand Paris à la Commission nationale du débat public (CNDP), jusqu'au 2 janvier 2011.

La loi du 3 juin 2010 dite du Grand Paris dans son article 3 précise que la région et le Syndicat des transports d'Ile-de-France, les départements d'Ile-de-France, les communes et établissements publics de coopération intercommunale d'Ile-de-France, s'ils sont compétents en matière d'urbanisme ou d'aménagement, l'Association des maires d'Ile-de-France, le syndicat mixte « Paris-Métropole » ainsi que l'atelier international du Grand Paris disposent d'un délai de quatre mois pour exprimer leur avis, à compter de la publication du dossier du maître d'ouvrage du projet (la Société du Grand Paris).

A l'expiration de ce délai, en l'occurrence le 2 janvier 2011, si les collectivités territoriales ne formulent pas un avis, celui-ci est réputé favorable au projet de réseau de transport public du Grand Paris.

La liste des collectivités concernées est disponible sur Internet, à l'adresse suivante :
<http://www.debatpublic-grandparis.org/informer/les-avis-des-elus.html>

Il est également possible, sur ce même lien, de consulter les modalités de dépôts et les avis déjà formulés par des collectivités sur le Projet du Grand Paris.

Au 30 Novembre 2010, 6 communes ont transmis à la CNDP leurs délibérations, librement consultables sur le site de CPDP Réseau de Transport Public du Grand Paris.

François Leblond, président de la CPDP Réseau de Transports Publics du Grand Paris, déclare :

« Dans le cadre de la mission qui est la notre, nous sommes très attachés à susciter le plus d'expressions possibles autour du projet du Grand Paris. Toutes les collectivités d'Ile-de-

France sont concernées par ce projet. Nous espérons sincèrement qu'elles formuleront un avis sur le Grand Paris, afin de contribuer au débat et d'apporter un éclairage nécessaire sur leurs priorités et celles de leurs habitants. »

--

Contact presse :

Denis Deschamps +336 61 11 32 86

Marie Prouhet +336 98 72 65 52

Relations médias pour la CPDP Réseau de transports publics du Grand Paris

Adresse du site du débat : www.debatpublic-reseau-grandparis.org